



DP-CMIP21201902

Amendement n ° 3: aux documents de soumissions Services de traduction et de révision

Date de l'amendement : 5 février 2019

À tous les fournisseurs:

Le but de cette modification est de répondre aux questions suivantes:

- 1) Dans la partie financière de la soumission, il est demandé « Services de révision - Prix par document A) 1,000 mots ou moins et B) 1,000 mots ou plus. » Pour B, sommes-nous censés de donner un prix forfaitaire pour toute longueur de document (que ce soit 1,001 mots ou 100,000 mots) ? Cela semble assez peu pratique. La méthode normale de tarification des services d'édition consiste à fournir un taux horaire (ce que nous faisons). Si cela n'est pas possible, peut-on fonder le prix également sur un tarif au mot ou au moins sur une page standard (250 mots) ?

Veillez consulter l'amendement 2.

- 2) Quelles informations dois-je fournir dans la section Addenda? Est-ce que c'est de l'information que je peux récupérer sur le site web Achats et Ventes?

Tous les fournisseurs doivent remplir la section Documentation de soumission. Tous les addenda sont disponibles dans notre appel d'offres sur achatsetventes.gc.ca.

- 3) Que dois-je remplir exactement dans les deux annexes? L'annexe A, est-elle simplement un exemple du formulaire de commande que vous pourriez utiliser?

Les fournisseurs n'ont pas besoin de compléter les annexes. Ceux-ci font partie du contrat.

- 4) Peut-on offrir seulement les services de révision en français?

Non.

- 5) Est-ce possible de soumettre pour un des deux volets de traduction seulement, soit de l'anglais au français?

Non.

- 6) Quels types de documents allez-vous soumettre à la traduction? Des fichiers graphiques/images contenant du texte doivent-ils être traduits?

En règle générale, le MCI demande la traduction de fichiers Word et peut demander la traduction de fichiers PDF ou Excel. Très rarement, le MCI nécessiterait une traduction à partir

de tout autre type de fichier, y compris des fichiers graphiques/images, car nous envoyons habituellement le texte par fichier Word.

7) Devons-nous remplir la section 5 complètement?

Oui.

8) Sous la section 5.5, avez-vous une préférence pour la manière dont nous soumettons nos qualifications?

Non. Les soumissionnaires peuvent soumettre des qualifications en utilisant le formulaire ou en faisant référence à la section dans un document qu'ils fournissent.

9) La traduction, comprend-elle la traduction de messages de médias sociaux? À quelle vitesse faut-il les traduire?

Oui, la traduction inclut les publications sur les réseaux sociaux. Généralement, les traductions sur les réseaux sociaux sont demandées sous forme de traductions urgentes.

10) Où pouvons-nous trouver les documents de soumission?

Vous trouverez la documentation de soumission de la section 5 sous notre appel d'offres à l'adresse suivante: achatsetventes.gc.ca

11) Quel est le volume ou la ration de la traduction français-anglais et anglais-français?

Il y a beaucoup plus de demandes de traduction anglais-français du MCI. Nous ne pouvons pas fournir un ratio exact.

12) Préférez-vous des traducteurs indépendants ou des agences?

Aucune préférence.

13) En tant que coentreprise, que devons-nous soumettre dans notre proposition?

Section 5, la documentation de soumission.

14) Avez-vous besoin de la traduction pour les documents de plus de 1,000 mots? À quelle fréquence?

Oui, le MCI besoin de la traduction pour les documents de plus de 1,000 mots. Ces documents ne sont pas demandés régulièrement mais occasionnellement.

15) Quels sont vos tarifs actuels pour les services de traduction?

Afin de garantir des offres justes et compétitives et dû au fait que l'évaluation des tarifs fait partie du présent appel d'offres, nous ne pouvons pas fournir nos tarifs actuels.

16) Quelle est la date du prochain amendement ?

Le MCI ajoutera toutes les questions et réponses finales soumises en tant que amendement 3 qui devrait être disponible la semaine du 4 février 2019.

17) Selon la section 1.2.1 : 1.2.1 Le contractant fournira des services de traduction en fonction des besoins, de l'anglais au français et/ou du français à l'anglais. Cela pourrait impliquer uniquement la traduction. Est-ce la bonne hypothèse et cela signifie-t-il que vous allez gérer vos propres révisions et corrections en ce qui concerne les fichiers d'origine traduits par le fournisseur retenu? Un service de traduction standard signifie généralement la traduction, révision et la correction (TEC) avant de soumettre les documents finis au client. Nous devons simplement nous en assurer, car les tarifs de traduction uniquement sont différent des tarifs de TEC. Nous notons qu'une révision du français vers l'anglais sera parfois nécessaire, conformément à la section 1.2.2.

Nous nous attendons à ce que les traductions soient révisées et corrigées, si nécessaires, afin que les traductions ne soient pas soumises avec des erreurs.

Les demandes de révisions en fonction des besoins seront pour des documents déjà traduits pour s'assurer que la terminologie utilisée respecte les préférences du MCI et/ou pour comparer les traductions actuelles avec les versions précédentes pour en assurer l'uniformité.

18) Pourriez-vous confirmer que vous avez besoin d'une traduction entre l'anglais et le français canadien ou un français standard européen?

L'anglais et le français canadien, s'il vous plaît.

19) Concernant la section 5.5 Qualifications « Le fournisseur doit démontrer qu'il a fourni des services de traduction anglais vers français et français vers anglais de documents dans un environnement de société d'État / fédéral / provincial. Minimum de deux ans d'expérience. » À cet égard, une entreprise comptant moins de deux ans d'expérience dans le domaine des affaires sera-t-elle qualifiée si tous les traducteurs associés à la société qui seront proposés dans le cadre de cette demande de propositions satisfont et dépassent les exigences?

Oui.

Fin de document